



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Synergie des acteurs de l'international en Champagne-Ardenne

Le Conseil régional souhaite rejoindre le système public d'appui à l'exportation pour les entreprises. Une nouvelle convention de partenariat vient d'être signée le 25 novembre à la CRI entre Alain Cousin, le président d'Ubifrance, le préfet de région, le président du Conseil régional et le président de la CRI. Le but de cette convention est de renforcer l'efficacité et la lisibilité de l'accompagnement des entreprises champardennaises à l'international.

« La Champagne-Ardenne est une région qui se place plutôt bien sur les marchés internationaux. Dans le soutien des entreprises à l'international, nous travaillons en bonne intelligence avec Ubifrance et les réseaux consulaires. Nous en sommes au début. Il y a encore une marge de progrès et d'efficacité dans notre collaboration. » déclare Jean-Paul Bachy, président du Conseil régional.

Parmi les objectifs de ce nouvel accord : accompagner et suivre chaque année 40 nouveaux exportateurs en Champagne-Ardenne et ceci sur les trois années à venir en créant une synergie entre les différents acteurs. Autres objectifs quantifiés : promouvoir les missions VIE – volontariat international en entreprise – fixées à 30 chaque année et susciter 200 participations au « Programme France » des missions et salons à l'étranger.

Les Chambres de commerce et d'industrie de Champagne-Ardenne ont créé il y a un an « CCI International Champagne-Ardenne », service mutualisé d'appui aux entreprises pour l'exportation, dirigé par la CRI. Les CCI assurent des actions de détection de primo exportateurs, de diagnostic, de formation, de conseil et d'accompagnement à l'étranger. Elles ont également mis en place un observatoire des entreprises exportatrices. *« Nous sommes une petite région mais grande par son dynamisme. »* assure François Cravoisier, président de la CRI. *« La concertation et la volonté de collaboration sont bien présentes et on voit les résultats, même si les circonstances économiques font que les entreprises sont plus réservées par rapport aux VIE. »*. Appuyé par le Préfet de région *« On a connu un gros trou d'air avec des exportations en baisse de 30 % mais les actions concertées ont permis de limiter la casse. »*

Ubifrance apporte son appui à la CRCI Champagne-Ardenne grâce à son nouveau maillage interrégional dans les cinq régions du Grand Est. La déléguée régionale d'Ubifrance dans la région, Phutachart Chaiwatana, basée à la CRCI, a pour mission d'informer les conseillers en développement international des CCI sur les procédures et prestations d'Ubifrance et plus singulièrement sur le dispositif VIE. « *La présence de Phutachart à la CRCI consolide les liens entre les acteurs de la convention.* » affirme Alain Cousin, président d'Ubifrance. « *Précisons que le tassement des VIE ne vient pas des PME mais des grands comptes puisque les PME ont pris 12 % de plus de VIE qu'auparavant. Ces petites entreprises étant notre cœur de cible, il est donc tout à fait naturel que nous travaillions avec les réseaux consulaires, proches des PME.* »

Cette nouvelle convention intègre donc la Région Champagne-Ardenne qui vient renforcer les actions et les prestations de ces partenaires avec ses spécificités propres, notamment son soutien financier au montage d'opérations collectives. Et Jean-Paul Bachy de préciser : « *En tant que vice-président de l'ARF en charge des questions internationales et membre du conseil d'administration d'Ubifrance, j'ai toujours voulu travailler avec tous les partenaires à l'international. Le Conseil régional n'est pas avare en ce qui concerne le soutien des efforts et des réussites des PME à l'international.* »

Selon Alain Cousin, « *L'arrivée du Conseil régional est une bonne nouvelle. Tout le monde a son expertise, sa compétence. Tout cela s'additionne, se complète et c'est ce qui fait la force d'une équipe.* »

Contact média :
Edwige DARGESEN
☎ 03 26 69 33 48 (LD)